

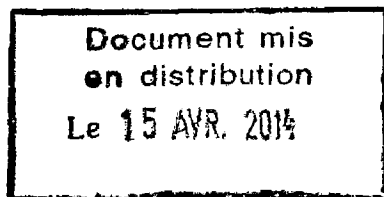
**ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

-----  
Commission de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire, de l'élevage et  
du développement des archipels  
-----

Papeete, le 15 avril 2014

N° 39-2014

**RAPPORT**



relatif à un projet de délibération portant approbation du compte de clôture de liquidation de l'Établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels,

par Madame la représentante Teapehu TEAHE

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 7610/PR du 11 décembre 2013, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte de clôture de liquidation de l'Établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels (FDA) et affectation de son résultat.

Le FDA est un établissement public créé par la délibération n° 84-55 modifiée du 26 avril 1984, devenu établissement à caractère industriel et commercial depuis le 21 juin 2001. Dans le cadre de ses missions, le FDA agissait en faveur du développement socio-économique des archipels et attribuait des aides au logement. Il assurait la reconstruction ou la réparation des immeubles détruits ou détériorés à la suite d'un sinistre ou de catastrophes naturelles et achemine les secours d'extrême urgence.

L'établissement réalisait dans les archipels autres que celui des Îles-du-vent, parallèlement aux missions dévolues au ministère en charge de l'équipement, toutes constructions et réparations de locaux à usage administratif ou d'habitation destinés à des services ou établissements publics de la Polynésie française et pour le compte de ceux-ci.

Le FDA pouvait assurer la mise en œuvre de programmes publics dans le cadre notamment de conventions de délégation. De plus, il intervenait sur l'ensemble de la Polynésie française dans le domaine de l'aide en faveur des pensions de famille et des petits hôtels familiaux.

L'arrêté 1756 CM du 30 novembre 2012 a prononcé sa dissolution à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation pour une période de six mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 a été prolongée de 3 mois. Une cellule de liquidation a été mise en place du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013.

# 1. RAPPEL SOMMAIRE DES MISSIONS ET DES MOYENS DE LA CELLULE DE LIQUIDATION

## 1.1 Les missions

L'organe de liquidation est chargé des opérations suivantes :

- la liquidation des créances et des dettes inscrites au bilan de l'établissement ;
- la gestion courante des opérations de l'établissement, y compris la finalisation des opérations de reconstruction suite au cyclone « Oli », et tous les actes y afférents, y compris comptables, financiers et budgétaires (paiement des dépenses et encaissement des recettes) ;
- le traitement des litiges et des recours en cours ou à venir ;
- la procédure de transfert des arriérés archivistiques ;
- le portage des actes de fin de gestion devant les institutions compétentes ;
- la cession des éléments d'actifs de l'établissement, le cas échéant.

## 1.2 Les moyens humains

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, sur l'effectif précédent du FDA, 9 agents ont intégré le service du développement rural (Tikehau et Raiatea), la circonscription des Îles-Sous-le-Vent, la circonscription des Tuāmotu-Gambier et la Direction de l'aviation civile et 27 agents ont intégré l'OPH.

La cellule de liquidation du FDA était en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Initialement prévue avec 8 personnes, elle a accueilli 13 agents supplémentaires. En effet, compte tenu de leur statut, les salariés protégés ont du attendre la décision de l'inspection du travail quant à leur reprise par l'OPH.

Les tâches des agents de la cellule de liquidation étaient réparties en trois activités :

- les opérations de liquidation comptables et financières ;
- la clôture des opérations de mise en œuvre des maisons Oli ;
- le traitement des archives.

Les agents ont quitté le FDA progressivement, entre le 31 mars 2013 et le 30 juin 2013. Sur les 21 agents de la cellule de liquidation, 18 ont intégré l'OPH, 1 agent a intégré la circonscription des Îles Sous-le-Vent, 1 agent a fait l'objet d'un licenciement économique (directeur technique).

Seule la directrice générale est demeurée en place jusqu'au 30 septembre 2013, à sa fin de fonction. Un ancien agent, bénéficiant d'un départ volontaire a également accompagné la liquidation à son terme en tant que prestataire, compte tenu de ses compétences et sa maîtrise des dossiers comptables et financiers.

Par conséquent, sur l'effectif de 57 agents du FDA au 31 décembre 2012, 10 ont intégré la fonction publique territoriale par inscription en liste d'aptitude, 45 ont intégré l'OPH, 1 agent a été licencié pour motif économique et il a été mis fin aux fonctions du directeur général-liquidateur.

## 1.3 Les moyens financiers

Le budget de liquidation du FDA a été approuvé et rendu exécutoire par l'arrêté n° 129 CM du 30 janvier 2013 approuvant et rendant exécutoire la délibération n° 47/12/CA/FDA du 21 décembre 2012 approuvant le budget de liquidation du FDA.

Ce budget a fait l'objet d'une décision modificative, rendue nécessaire par :

- la masse salariale plus importante par l'ajout de 13 personnes supplémentaires dans la cellule de liquidation ;
- les remboursements de l'État liés à Oli n'étaient pas envisageables avant la fin de la liquidation.

Le budget modifié de la liquidation du FDA a été arrêté à la somme de 112 000 000 F CFP en recettes et en dépenses.

	SECTION I FONCTIONNEMENT	SECTION II INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	112 000 000	-	112 000 000
DÉPENSES (en F CFP)	112 000 000	-	112 000 000
RÉSULTAT	-	-	-

## 2. EXAMEN DU COMPTE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

### 2.1 Les grandes masses

À la clôture de la liquidation, le compte financier du FDA se présente comme suit :

	SECTION I FONCTIONNEMENT	SECTION II INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	101 800 130	0	101 800 130
DÉPENSES	94 397 304	0	94 397 304
RÉSULTAT	7 402 826	0	7 402 826

S'agissant du budget de fonctionnement de la cellule de liquidation, aucune opération d'investissement n'était prévue, ces dernières ayant été intégrées au compte financier 2012.

### 2.2 Les recettes

Chap.	Nature des produits	Budget définitif (en F CFP)	Exécuté (en F CFP)	%
70	Vente de produits	8 500 000	0	0 %
74	Subventions de fonctionnement	101 000 000	101 000 000	100 %
75	Autres produits de gestion divers	0	685 703	
76	Produits financiers	0	0	
77	Produits exceptionnels	2 500 000	114 427	5 %
78	Reprise sur amortissements	0	0	
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>112 000 000</b>	<b>101 800 130</b>	<b>91 %</b>

Chapitre 74 : « Subvention de fonctionnement », il s'agit de subventions du Pays pour le fonctionnement de la cellule de liquidation.

Chapitre 75 : « Produits de gestion courantes », cela concerne les remboursements des indemnités journalières par la CPS.

Chapitre 77 : « Produits exceptionnels », il s'agit du remboursement de la caution liée à la résiliation de l'abonnement du compteur EDT.

### 2.3 Les dépenses

Chap.	Nature des charges	Budget définitif (en F CFP)	Exécuté (en F CFP)	%
60	Achats (y compris variation de stock)	2 900 000	1 337 463	46 %
61	Services extérieurs	11 370 000	11 302 371	99 %
62	Autres services extérieurs	10 180 000	9 536 782	94 %
63	Impôts	400 000	263 996	66 %
64	Charges de personnel	68 600 000	65 629 692	96 %
65	Autres charges d'exploitation	14 000 000	6 327 000	45 %
67	Charges exceptionnelles	4 550 000	0	0 %
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>112 000 000</b>	<b>94 397 304</b>	<b>84 %</b>

Chapitre 60 : « Achats »

6061 – Fourniture non stockable : électricité, carburant : 213 867 F CFP  
6063 – Fourniture entretien, petit équipement : 74 258 F CFP  
6064 – Fourniture administrative : 79 608 F CFP  
6071/6072 – Achat de marchandises : 378 586 F CFP  
6081 – Transport de marchandises : 591 144 F CFP

Chapitre 61 : « Services extérieurs »

6132 – Locations immobilières : 10 millions F CFP  
6135 – Locations mobilières : 29 896 (solde locations diverses)  
6161/6162/6164 – Assurances (Bâtiment, Véhicules, RC) : 1 272 475 F CFP

Chapitre 62 : « Autres services extérieurs »

6226 – Honoraires: 1 643 506 F CFP  
6243/6247/6248 – Transport du PEL et divers 406 956 F CFP  
6251 – Indemnités de déplacement : 52 164 F CFP  
6261/6262 – Affranchissement et télécommunication : 903 064 F CFP  
6286 – Contrat de nettoyage : 375 325 F CFP  
6288 – Travaux services exécutés par extérieur : 6 102 423 F CFP

Chapitre 63 : « Impôts »

6313 – Cotisation patronale pour le fonds paritaire de formation professionnelle : 263 996 F CFP

Chapitre 64 : « Charges de personnel »

6411 – Traitement de salaire : 51 304 924 F CFP  
6451 – Cotisations sociales : 12 498 865 F CFP  
6417 – Indemnités de licenciement : 1 325 903 F CFP

Chapitre 65 : « Autres charges d'exploitation »

6583 – Charges provenant annulation titre ex. antérieur : 6 327 000 F CFP. Elles sont constituées uniquement des annulations des dossiers d'aides au logement.

Conformément aux tâches prévues par l'arrêté de dissolution du FDA, les dépenses de fonctionnement étaient donc uniquement liées à la clôture des opérations Oli, les derniers loyers des entrepôts, la rémunération des agents de la cellule, règlement des frais de contentieux, etc.

**3. AFFECTATION DES RESULTATS**

Le montant définitif des recettes du compte de clôture de liquidation du FDA est arrêté à 101 800 130 F CFP et, celui des dépenses, à 94 397 304 F CFP.

Le résultat global du compte de clôture de liquidation présente ainsi un résultat excédentaire de 7 402 826 F CFP qui sera affecté au crédit du compte :

- 1068 – Autres réserves - pour un montant de 7 402 826 F CFP.

Au 30 septembre 2013, le fonds de roulement net de l'établissement s'élève à 7 402 826 F CFP.

\*  
\* \*

Après avoir pris acte des résultats de ce compte financier, le rapporteur propose à ses collègues de l'assemblée de la Polynésie française, au nom de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels, d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LE RAPPORTEUR

Teapehu TEAHE

**ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : FDA1302101DL

**DÉLIBÉRATION N° 2014-33/APF**

**DU 6 MAI 2014**

---

portant approbation du compte de clôture de liquidation de l'Établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels et affectation de son résultat

---

**L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 84-55 du 26 avril 1984 modifiée portant création d'un établissement public dénommé « Fonds de développement des archipels » ;

Vu l'arrêté n° 1756 CM modifié du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels ;

Vu l'arrêté n° 1834 CM du 11 décembre 2013 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 952/2014/APF/SG du 24 avril 2014 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 39-2014 du 15 avril 2014 de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels ;

Dans sa séance du 6 mai 2014 ;

**A D O P T E :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Le montant définitif des recettes du compte de liquidation de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels est arrêté à la somme de cent un millions huit cent mille cent trente francs CFP (101 800 130 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement .....	101 800 130 F CFP
Section II d'investissement .....	0 F CFP
<b>TOTAL</b> .....	<b>101 800 130 F CFP</b>

**Article 2.**- Le montant définitif des dépenses du compte de liquidation de l'établissement Fonds de développement des archipels est arrêté à la somme de quatre-vingt-quatorze millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre francs CFP (94 397 304 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement .....	94 397 304 F CFP
Section II d'investissement .....	0 F CFP
<b>TOTAL</b> .....	<b>94 397 304 F CFP</b>

**Article 3.**- Le compte de liquidation de l'établissement Fonds de développement des archipels annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

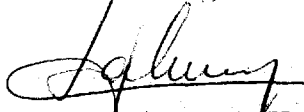
	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
<b>RECETTES</b> (en F CFP)	<b>101 800 130</b>	<b>0</b>	<b>101 800 130</b>
<b>DÉPENSES</b> (en F CFP)	<b>94 397 304</b>	<b>0</b>	<b>94 397 304</b>
<b>RÉSULTATS</b>	<b>7 402 826</b>	<b>0</b>	<b>7 402 826</b>

**Article 4.**- Le résultat d'exploitation de la liquidation, soit un excédent de **7 402 826 F CFP** est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves .....	<b>7 402 826 F CFP.</b>
--------------------------------	-------------------------

**Article 5.**- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

  
Loïs SALMON-AMARU

Le président

  
Édouard FRITCH

Organe de liquidation du F. D. A.

**COMPTE FINANCIER  
DE L'EXERCICE 2013**

Gestion de

Monsieur Michel RUIZ du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 28 février 2013  
Monsieur Yves GATTY du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 30 septembre 2013

présenté par

Monsieur Yves GATTY Payeur de la Polynésie Française

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2013

Ucg : B28 UCG B28

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
6061		FOURNITURES NON STOC		213 867		636 133	
6063		FOURNITURES ENTRETIEN		74 258		742	
6064		FOURNITURES ADMINIST		79 608		420 392	
6068		AUTRES MATIERES ET F				25 000	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 450 000</i>	<i>367 733</i>		<i>1 082 267</i>	<i>25,36</i>
6071	10-02	ACHATS MSES-CAVC-URG		199 839		161	
6072		ACHATS DE MARCHANDIS		178 747		121 253	
		<i>Sous-total</i>	<i>500 000</i>	<i>378 586</i>		<i>121 414</i>	<i>75,72</i>
6081	0302	SI ACHATS MAT PREMIE				300 000	
6081		SI ACHATS MAT PREMIE		591 144		58 856	
		<i>Sous-total</i>	<i>950 000</i>	<i>591 144</i>		<i>358 856</i>	<i>62,23</i>
6132		LOCATIONS IMMOBILIER		10 000 000			
6135		LOCATIONS MOBILIERES		29 896		20 104	
		<i>Sous-total</i>	<i>10 050 000</i>	<i>10 029 896</i>		<i>20 104</i>	<i>99,80</i>
6161		PRIMES ASS LOCAUX		922 203		87 797	
6162		PRIMES ASS FLOTTE VH		244 298		5 702	
6164		PRIMES ASSURANCES RC		105 974		4 026	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 320 000</i>	<i>1 272 475</i>		<i>47 525</i>	<i>96,40</i>
6226		HONORAIRES		1 643 506		26 494	98,41
		<i>Sous-total</i>	<i>1 670 000</i>	<i>1 643 506</i>		<i>26 494</i>	<i>98,41</i>
6231		ANNONCES INSERTIONS		53 344		1 656	96,99
		<i>Sous-total</i>	<i>55 000</i>	<i>53 344</i>		<i>1 656</i>	<i>96,99</i>
6247		TRANSPORTS COLLECTIF		213 691		1 309	
6247	10-02	TRANSPORTS COLLECTIF		87 465		412 535	
6248		TRANSPORT DIVERS		105 800		14 200	
		<i>Sous-total</i>	<i>835 000</i>	<i>406 956</i>		<i>428 044</i>	<i>48,74</i>

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

Exercice : 2013

Ucg : B28 UCG B28

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
6251		VOYAGES DEPLACEMENTS		22 356		7 644	
6251	10-02	VOYAGES DEPLACEMENTS		29 808		120 192	
		<i>Sous-total</i>	180 000	52 164		127 836	28,98
6261		AFFRANCHISSEMENTS		6 038		462	
6262		TELECOMMUNICATION		887 026		1 474	
		<i>Sous-total</i>	905 000	903 064		1 936	99,79
6286		CONTRATS DE NETTOYAG		375 325		54 675	
6288	0302	TRAVX FACONS SCE EXT					
6288		TRAVX FACONS SCE EXT		6 102 423		2 577	
		<i>Sous-total</i>	6 535 000	6 477 748		57 252	99,12
6313		PARTICIPATION EMPLOY		263 996		36 004	88,00
		<i>Sous-total</i>	300 000	263 996		36 004	88,00
6378		TAXES DIVERSES				100 000	
		<i>Sous-total</i>	100 000			100 000	00,00
6411	10-02	REMUNERATION PEL		8 017 387		2 082 613	
6411		REMUNERATION PEL		43 287 537		112 463	
6412	10-02	CONGES PAYES DU PERS					
6412		CONGES PAYES DU PERS					
6417		INDEMNITES PREAVIS		1 826 903		274 097	
		<i>Sous-total</i>	55 600 000	53 130 827		2 469 173	95,56
6451	10-02	COTISATIONS CPS		2 548 837		451 163	
6451		COTISATIONS CPS		9 950 028		49 972	
		<i>Sous-total</i>	13 000 000	12 498 865		501 135	96,15
6583		CHARGES GESTION COUR		6 327 000		7 673 000	45,19
		<i>Sous-total</i>	14 000 000	6 327 000		7 673 000	45,19
6718		AUTRES CHARGES EXCEP				4 550 000	
		<i>Sous-total</i>					

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2013

Ucg : B28 UCG B28

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
			4 550 000			4 550 000	00,00
<i>Total Fonctionnement</i>			112 000 000	94 397 304		17 602 696	84,28
<b>TOTAL</b>			112 000 000	94 397 304		17 602 696	84,28

RECETTES

Compte	Programme	Libellé	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions	% Cred. Cons.
7071		VENTE DE MATERIAUX				8 500 000	
		<i>Sous-total</i>	8 500 000			8 500 000	00,00
744		SUBV. EXPLOIT. TERRI	101 000 000	101 000 000			100,00
		<i>Sous-total</i>	101 000 000	101 000 000		0	100,00
7482	10-02	PRODUITS RESSOURCES					
		<i>Sous-total</i>	0			0	00,00
758		DIVERS AUTRES PRODUI		228 871		- 228 871	
7583		PRODUITS GESTION COU		456 832		- 456 832	
		<i>Sous-total</i>	0	685 703		- 685 703	00,00
7718		AUTRES PRODUITS EXCE		114 427		- 114 427	
		<i>Sous-total</i>	0	114 427		- 114 427	00,00
7752		IMMOBILISATIONS CORP				2 500 000	
		<i>Sous-total</i>	2 500 000			2 500 000	00,00
<i>Total Fonctionnement</i>			112 000 000	101 800 130		10 199 870	90,89
<b>TOTAL</b>			112 000 000	101 800 130		10 199 870	90,89

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

Exercice : 2013

Ucg : B28 UCG B28

**SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION**

**DEPENSES**

Compte	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles
60	2 900 000	1 337 463		1 562 537
61	11 370 000	11 302 371		67 629
62	10 180 000	9 536 782		643 218
63	400 000	263 996		136 004
64	68 600 000	65 629 692		2 970 308
65	14 000 000	6 327 000		7 673 000
67	4 550 000			4 550 000
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>112 000 000</b>	<b>94 397 304</b>		<b>17 602 696</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112 000 000</b>	<b>94 397 304</b>		<b>17 602 696</b>

**RECETTES**

Compte	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions
70	8 500 000			8 500 000
74	101 000 000	101 000 000		0
75	0	685 703		- 685 703
77	2 500 000	114 427		2 385 573
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>112 000 000</b>	<b>101 800 130</b>		<b>10 199 870</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112 000 000</b>	<b>101 800 130</b>		<b>10 199 870</b>

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2013

ETAT C

128 : Organe de liquidation du FDA

Le : 17-SEP-13 11:02:55

B28 : UCG B28

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales		112.000.000	112.000.000
Titres de recettes émis		101.800.130	101.800.130
Réductions de titres			
<b>Recettes nettes</b>		101.800.130	101.800.130
<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires totales		112.000.000	112.000.000
Mandats émis		94.397.304	94.397.304
Annulations de mandats			
<b>Dépenses nettes</b>		94.397.304	94.397.304
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		7.402.826	7.402.826
Excédent			
Déficit			

**TABLEAU GENERAL DE L'EXERCICE 2013**

**ETAT D**

128 : Organe de liquidation du FDA

B 128 : Budget Principal

1 - EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE						
Opérations de fonctionnement			Opérations d'investissement			
PRODUITS(classe 7)		101 800 130	Recettes d'investissement		0	
CHARGES(classe 6)		94 397 304	Dépenses d'investissement		0	
Résultat de l'exercice à reporter	Excédent	7 402 826	Solde des opérations d'investissement	Excédent	0	
2 - SITUATION GENERALE						
		Réserves	Situation initiale	Résultats de l'exercice	Variation de stocks-Provisions	Situation finale
Résultats de fonctionnement reportés	Excédentaires		0	7 402 826		7 402 826
	Déficitaires					
Différence entre investissements et financements	Excédentaires			0		
	Déficitaires		0			0
Situation globale			0	7 402 826		7 402 826

**Augmentation du Fonds de Roulement : 7 402 826**

Exercice 2013

**BALANCE AU 17/09/13**

Ucg B28

Page 001 / 004

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
4011										
4012					28.513.151	28.513.151	28.513.151	28.513.151		
4017					1.031.260	1.031.260	1.031.260	1.031.260		
TOTAL 40					29.544.411	29.544.411	29.544.411	29.544.411		
411113					800.130	114.427	800.130	114.427	685.703	
TOTAL 41					800.130	114.427	800.130	114.427	685.703	
421					48.251.019	48.251.019	48.251.019	48.251.019		
TOTAL 42					48.251.019	48.251.019	48.251.019	48.251.019		
431					17.633.134	17.633.134	17.633.134	17.633.134		
TOTAL 43					17.633.134	17.633.134	17.633.134	17.633.134		
4417					101.000.000	85.000.000	101.000.000	85.000.000	16.000.000	
TOTAL 44					101.000.000	85.000.000	101.000.000	85.000.000	16.000.000	
4713					80.000.000	80.000.000	80.000.000	80.000.000		
4718						11.840.000		11.840.000		11.840.000
TOTAL 47					80.000.000	91.840.000	80.000.000	91.840.000		11.840.000
TOTAL 4					277.228.694	272.382.991	277.228.694	272.382.991	16.685.703	11.840.000
515					96.954.427	94.397.304	96.954.427	94.397.304	2.557.123	
TOTAL 5					96.954.427	94.397.304	96.954.427	94.397.304	2.557.123	

## BALANCE AU 17/09/13

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
60612			179.043				179.043			
60617			34.824				34.824			
60633			74.258				74.258			
6064			79.608				79.608			
6071			199.839				199.839			
6072			178.747				178.747			
60811			164.206				164.206			
60812			426.938				426.938			
TOTAL 60			1.337.463				1.337.463			
6132			10.000.000				10.000.000			
6135			29.896				29.896			
6161			922.203				922.203			
6162			244.298				244.298			
6164			105.974				105.974			
TOTAL 61			11.302.371				11.302.371			
6226			1.643.506				1.643.506			
6231			53.344				53.344			
6247			301.156				301.156			
6248			105.800				105.800			
6251			52.164				52.164			
6261			6.038				6.038			
6262			897.026				897.026			

**BALANCE AU 17/09/13**

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
6286			375.325				375.325			
6288			6.102.423				6.102.423			
TOTAL 62			9.536.782				9.536.782			
6313			263.996				263.996			
TOTAL 63			263.996				263.996			
641111			45.036.608				45.036.608			
641113			1.301.493				1.301.493			
641114			4.966.823				4.966.823			
6417			1.825.903				1.825.903			
6451			12.498.865				12.498.865			
TOTAL 64			65.629.692				65.629.692			
6583			6.327.000				6.327.000			
TOTAL 65			6.327.000				6.327.000			
TOTAL 6			94.397.304				94.397.304			
744					101.000.000			101.000.000		
TOTAL 74					101.000.000			101.000.000		
758					228.871			228.871		
7583					456.832			456.832		
TOTAL 75					685.703			685.703		

### BALANCE AU 17/09/13

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
77182				114.427				114.427		
TOTAL 77				114.427				114.427		
TOTAL 7				101.800.130				101.800.130		
Résultat									7.402.826	
Résultat ONB										
TOTAL			94.397.304	101.800.130	374.183.121	366.780.295	468.580.425	468.580.425	19.242.826	19.242.826

CADRE 6 - BILAN

17-SEP-13 11:11:24

ETAT F

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

ACTIF	Exercice 2013			Exercice 2012
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires				
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
237 Avances et acomptes				
232 Immobilisations incorporelles en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211 Terrains				
212 Aménagements de terrains				
213 Constructions				
214 Constructions sur sol d'autrui				
215 Installations techniques, matériels, outillage				
216 Collections				
218 Autres immobilisations				
231 Immobilisations corporelles en cours				
238 Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
261 Participations et créances rattachées à la participation				
271 Titres immobilisés (droits de propriété)				
272 Titres immobilisés (droits de créance)				

## CADRE 6 - BILAN

17-SEP-13 11:11:24

ETAT F

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

ACTIF	Exercice 2013			Exercice 2012
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Immobilisations financières</u>				
274 Prêts				
275 Dépôts et cautionnements versés				
277 Autres créances immobilisées				
TOTAL 1				
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks en cours</u>				
371 Marchandises (à revendre en l'état)				
<u>Créances d'exploitation : Clients</u>				
411 Clients divers	685.703		685.703	
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
429 Déficits et débits des régisseurs				
438 Produits à recevoir CPS				
4411 Subventions d'investissement				
4417 Subventions d'exploitation	16.000.000		16.000.000	
445 TVA				
462 Créances sur cession d'immobilisations				
463 Autres comptes débiteurs				
458 Comptabilités distinctes rattachées				
4581 Maîtrise d'ouvrage				
4684 Produits à recevoir sur RA				

## CADRE 6 - BILAN

17-SEP-13 11:11:24

ETAT F

Organisme : 128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

ACTIF	Exercice 2013			Exercice 2012
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
4687 Produits à recevoir				
<u>Créances diverses</u>				
50 Valeurs mobilières de placement				
5117 Chèques impayés				
515 Compte au Trésor	2.557.123		2.557.123	
543 Régie d'avance				
545 Régie de recettes				
631 Caisse				
<b>TOTAL 2</b>	<b>19.242.826</b>		<b>19.242.826</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<u>Comptes de régularisation</u>				
481 Charges à répartir				
472 Dépenses à régulariser				
486 Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL 3</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19.242.826</b>		<b>19.242.826</b>	

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
	NET	NET
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
102 Afféctations		
103 Biens remis en pleine propriété des établissements		
106 Réserves		
110 Report à nouveau (solde créditeur)		
119 Report à nouveau (perte)		
120 Résultat de l'exercice (bénéfices)	7.402.826	
129 Résultat de l'exercice (pertes)		
13 Subventions d'investissement		
<b>TOTAL 1</b>	<b>7.402.826</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
15 Provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL 2</b>		
<b>DETTES</b>		
<u>Dettes Financières</u>		
16 sauf 165 Emprunts auprès des établissements		
165 Dépôts et cautionnements reçus		
519 Concours bancaires courants		
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
401 Fournisseurs		

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
	NET	NET
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
408 Fournisseurs-Factures non parvenues		
<u>Dettes d'exploitation: Fiscales et sociales</u>		
421 Personnel		
427 Oppositions		
431 CPS		
438 Autres charges sociales		
428 Personnel - Charges à payer		
445 TVA		
<u>Dettes d'exploitation: Dettes diverses</u>		
404 Fournisseurs d'immobilisation		
407 Oppositions		
4191 Avances et acomptes reçus		
4582 Maîtrise d'ouvrage		
466 Crédoiteurs divers		
467 Autres comptes créditeurs		
4682 Charges à payer sur RA		
473 Recettes à transférer		
TOTAL 3		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
4386 Autres charges à payer		

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
	NET	NET
471 Recettes à classer	11.840.000	
487 Produits constatés d'avance		
4781 Frais de poursuites		
448 Territoire Charges à payer		
477 Gain au change		
TOTAL 4	11.840.000	
TOTAL GENERAL	19.242.826	
Total Classe 1	7.402.826	
Fonds de roulement consolidé des provisions pour créances douteuses	7.402.826	

COMPTE DE RESULTAT

17-SEP-13 11:15:16

ETAT H

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2013	Exercice 2012
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<u>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice</u>	969.730	
607,608 Achats de marchandises	969.730	
6037 Variation des stocks de marchandises		
609 Rabais,remises, ristournes obtenus sur achat		
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>		
<u>Achats stockés d'approvisionnements</u>	11.670.104	
601 Achats de matières premières		
602 Autres approvisionnements		
603 sauf 6037 Variation des stocks d'approvisionnement		
61 Achats de sous-traitance	11.302.371	
604,605,606 Achats non stockés de matière et fournitures	367.733	
<u>Services extérieurs</u>	9.536.782	
621 Personnel Intérimaire		
62 sauf 621 Autres	9.536.782	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		
<u>Impôts</u>	263.996	
63 Impôts	263.996	
<u>Charges de personnel</u>	65.629.692	
641 Rémunération du personnel permanent	53.130.827	
643 Rémunération du personnel sur crédits		
644 Rémunération du personnel recruté sur convention		

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2013	Exercice 2012
<u>Charges de personnel</u>		
645 Charges sociales	12.498.865	
646,647,648 Autres		
<u>Autres charges</u>		
65 Autres charges de gestion courante	6.327.000	
<u>Charges financières</u>		
686 Dotations aux amortissements et aux provisions		
661 Charges d'intérêts		
665 Escomptes accordés		
666 Pertes au change		
667 Charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement		
668 Autres charges financières		
<u>Charges exceptionnelles</u>		
671 Charges exceptionnelles sur opérations de l'exercice		
672 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
678 Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>		

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2013	Exercice 2012
<p><u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u></p> <p>681 Sur immobilisations : dotations aux amortissements et aux provisions (e</p> <p>687 Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnell</p>		
<p><u>Impôts sur les bénéfices</u></p> <p>69 Impôts sur les bénéfices</p>		
<p>Sous - total</p>	<p>94.397.304</p>	
<p>Solde créditeur : Bénéfice</p>	<p>7.402.826</p>	
<p><b>TOTAL GENERAL</b></p>	<p><b>101.800.130</b></p>	

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2013	Exercice 2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
707 Ventes de marchandises vendues dans l'exercice		
<u>Production vendue</u>		
701 702 703 Ventes		
704 Travaux		
705 706 708 Prestations de services et études, activités annexes		
709 Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement		
Montant net du chiffre d'affaires		
<u>Production stockée</u>		
7133 En cours de production de biens		
7134 En cours de production de services		
7135 Produits		
<u>Production immobilisée</u>		
72 Production immobilisée		
<u>Subvention d'exploitation</u>	101.000.000	
74 Subvention d'exploitation	101.000.000	
<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>		
78 Reprises sur amortissements et provisions		
<u>Transferts de charges</u>		
79 Transferts de charges		
<u>Autres produits</u>	685.703	

128 Organe de liquidation du FDA

Ucg : B28

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2013	Exercice 2012
<u>Autres produits</u>		
75 Autres produits	685.703	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<u>Produits financiers</u>		
761 De participation		
762 D'autres immobilisations financières		
763 D'autres créances		
764 Revenus de valeurs mobilières de placement		
765 Escomptes obtenus		
766 Gains de change		
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
768 Autres produits financiers		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<u>Produits exceptionnels</u>	114.427	
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	114.427	
775 Produits de cessions d'éléments d'actifs		
776 Produits issus de la neutralisation des amortissements		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
778 Autres produits exceptionnels		
774 Produits exceptionnels ope. antérieures		
Sous - total	101.800.130	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101.800.130</b>	

ETAT J

## VALEURS INACTIVES

128 Organe de liquidation du FDA

EXERCICE 2013

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
COMPTE	INTITULE	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débit	Crédit

ETAT NEANT

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2013

128 Organe de liquidation du FDA

COMPTES	DEBIT	CREDIT
120		7.402.826
411113	685.703	
4417	16.000.000	
4718		11.840.000
515	2.557.123	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19.242.826</b>	<b>19.242.826</b>

Le comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Etablissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Le Payeur  
de la Polynésie Française  
A Papeete, le 25 SEP 2013  
YVES GATTY

Vu et validé  
le 25 SEP 2013  
SERVICES FINANCIERS  
(n° /csp/obs du / / )

Pour le Trésorier-Payeur Général  
Le 25 SEP 2013

*Celine Combault*  
Céline COMBAULT

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des mandats de dépenses et du montant des titres de recette inscrits au présent compte financier.

*Le Président du conseil d'Administration*

A Papeete, le

Adopté par le conseil d'Administration dans sa séance du

A Papeete, le

*Le Président du conseil d'Administration*

Le président du conseil d'Administration,

---

## FONDS DE DEVELOPPEMENT DES ARCHIPELS

### ATTESTATION DE CONFORMITE

L'ordonnateur soussigné certifie que les montants des opérations budgétaires mentionnés sur la balance générale au 31/12/2012 correspondent à la totalité des opérations budgétaires mandatées et mises en recouvrement par l'établissement au titre de l'exercice 2012

Cette attestation remplace la validation générale portée sur les derniers bordereaux de mandats et de titres.  
Celle-ci n'est plus possible du fait de la non intégration dans Poly-GF du montant des rejets effectués par le comptable dans le cumul des émissions des mandats et des ordres de recette.

A Papeete,  
Le

*Cochet = signature*  
*+ Nom du bénéficiaire* →

L'ordonnateur


---

## BORDEREAU D'EMISSION DES TITRES DE RECETTE

Je soussigné, Ordonnateur Organe de liquidation du FDA,  
demande à Monsieur le Payeur de la Polynésie Française, de bien vouloir intégrer dans ses écritures  
le(s) 1 titre(s) de recette(s) ci-joint(s), numéroté(s) de 9 à 9  
émis pour la somme de 21 000 000 F.CFP  
dont le détail par imputation figure ci-après.

PAPETE le 10/06/13  
L'Ordonnateur délégué,

Budget: BP  
N° Bordereau: 9  
N° Feuille: 1 / 1  
Date émission: 10/06/13  
Exercice: 2013

									1818
PRISE EN CHARGE	N° Ordre Ann/Réd.	DEBITEUR	IMPUTATION			MONTANT HT et TVA non collectée à annuler/réduire	MONTANT TVA collectée à annuler/réduire	MONTANT TTC En F.CFP	REGLEMENT
			Article	Parag.	Prog.				
	9	POLYNESIE FRANCAISE	744			21 000 000	0	21 000 000	
						21 000 000	0	21 000 000	
			Le Directeur Général						
									
			Melle Patricia LICHON						
		TOTAL du Bordereau				21 000 000	0	21 000 000	
		RAPPEL CUMULS antérieurs				80 800 130	0	80 800 130	
		TOTAL GENERAL				101 800 130	0	101 800 130	

BORDEREAU - JOURNAL DES MANDATS EMIS

BORDEREAU N° 288

Assignés sur la caisse  
DU PAYEUR DE POLYNÉSIE  
FRANÇAISE

BUDGET BUDGET PRINCIPAL  
GROUPEMENT Liquidation FDA

FEUILLET N° 1  
EXERCICE 2013

NOM ET ADRESSE DU CREDITEUR COMPTÉ A CREDITER (1)	Somme totale revenue/ contrépartie en monnaie locale (2)	REFERENCES DU MANDATEMENT - Objet de la dépense - Pièces justificatives							Somme mandatée en devises CFP (11)	CONTRE VALEUR en monnaie locale (P CFP)			Rétenues et Oppositions		TOTAL PAR CHAPITRE (17)	
		Année d'orig. (3)	Date d'émission (4)	N° du bord. (5)	N° du mandat (6)	N° chaque ou de l'ordre de paiement (7)	IMPUTATION			Montant HT et TVA non déductible (12)	Montant TVA déductible (13)	Montant TTC (14)	Code RET. (15)	Montant EN MONNAIE LOCALE (16)		
							Article (8)	Paragr. (9)								S- Par/Prog (10)
RECETTE DES IMPÔTS -CST  1, RUE DU COT DESTREMEAU I.P. 72 4168 CCP DE PAPEETE 9001 9062004Y000.32.PAPEETE 36P	74 504	2013	05/00/13	285	290		6411	641113			74 504		74 504			74 504
<b>TOTAL</b>	<b>74 504</b>										<b>74 504</b>	<b>0</b>	<b>74 504</b>			
Arrêté le présent bordereau-journal des mandats à la somme figurant colonne 14		I - TOTAL du présent bordereau								74 504	0	74 504	DEVISE			
II - A déduire (mandatements non admis)																
III - CUMUL bordereaux précédents								94 322 600	0	94 322 600						
IV - Montant général des mandatements admis								94 397 104	0	94 397 304						

L'ordonnateur Général

Mme N. LICHON





GOVERNEMENT DE LA  
POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE L'ÉGALITÉ  
ET DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS

ARRÊTÉ N° 0832 /CM du 18 JUILLET 2013  
(NOR: FDAI301107AC)

modifiant l'arrêté 1756 CM du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public et industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels

LE PRÉSIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et de l'égalité et du développement des archipels ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388/PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 95-205/AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Ampliations :

PR  
VP  
SGG  
IGA  
REG  
SCM  
MAA  
FDA  
JOPF

Vu l'article L 1212-5 de la loi du pays n° 2011-15 du 4 mai 2011 relative à la codification du droit du travail ;

Vu l'arrêté n°1756/CM modifié du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels ;

Vu la circulaire n°1812/PR/OGA/RSP du 3 avril 2012 portant sur les modalités de suppression ou de restructuration des établissements publics ;

Vu les nécessités de service.

Trans. (avec AR) :

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du

le 2 JUILLET 2013

HC

ARRÊTÉ

Article 1er. - A l'article 2 de l'arrêté n° 1756/CM modifié du 30 novembre 2012, les termes « 30 juin 2013 » sont remplacés par les termes « 30 septembre 2013 ».

b) De ses charges d'exploitation, en ce compris ses charges de structure (masse salariale et frais généraux) et ses charges d'antenne (frais de production, achats de programmes et droits divers).

Et tel que le tout défini à la demande exprimée par le bénéficiaire en une tranches à la notification de la présente convention.

#### Art. 3. — Modalités de paiement

Le paiement est effectué sur le compte de :

- domiciliation : Banque Sociétéo
- Intitulé du compte : SEML Tahiti Nui Télévision
- Code Etablissement : 17489
- Code guichet : 00024
- N° Compte : 50205400006
- Clé RIB : 43.

Le paiement aura lieu selon les règles de la comptabilité publique.

Le comptable assignataire est le payeur de la Polynésie française.

Art. 4. — Le bénéficiaire produit les pièces justificatives de l'utilisation de la subvention qu'il perçoit auprès du ministère en charge de la communication, gestionnaire des crédits en cause.

#### Art. 5. — Imputation budgétaire

La dépense est imputable au budget de fonctionnement :

- budget de la Polynésie française : 100
- exercice : 2012
- programme : 974-06
- articles : 674-4

Art. 6. — En application de l'article 188-2 de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, le bénéficiaire est tenu de communiquer à la commission de contrôle budgétaire et financier de l'assemblée de la Polynésie française et au haut-commissaire de la République en Polynésie française, dans les quinze (15) jours suivant leur adoption :

- les comptes annuels et les rapports des commissaires aux comptes ;
- tous actes pouvant avoir une incidence sur l'exécution de la présente convention.

Art. 7. — À défaut de présentation des justificatifs définis aux articles 3 et 7 ou dans les cas où les crédits de la subvention ont reçu une destination ou un emploi non conforme aux dispositions de la présente convention, un ordre de recettes est établi pour le remboursement de tout ou partie des crédits perçus.

#### Art. 8. — Election de domicile

Pour la présente convention, les parties font élection de domicile à : vice-présidence, bâtiment de la culture, face OESO, rue des Polynésiens, BP 2651, 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française, SEML Tahiti Nui Télévision, BP 348, 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française, colline Putiaro, quartier de la Mission, tél. : (689) 47 36 36, fax. : (689) 47 36 09, email : tntv@tntv.pf, //www.tntv.pf

Art. 9. — Les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des dispositions de la présente convention sont portés, au gré de la partie la plus diligente et après vains tentatives de conciliation amiable, devant la juridiction compétente de Papeete, Tahiti.

#### Art. 10. — Durée du contrat, enregistrement, nombre d'exemplaires

La présente convention est établie, au jour de la signature, pour la durée exigée par la réalisation de son objet, en deux (2) exemplaires originaux. Elle peut être modifiée par avenant et dénoncée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis d'un (1) mois. Elle est exempte de tous droits de timbre et d'enregistrement.

Fait à Papeete, le  
Pour la Polynésie française,  
Le vice-président,  
Antony GEROS.

Le directeur général,  
Yves HAUPERT.

ARRETE n° 1905 CM du 20 décembre 2012 modifiant l'arrêté n° 1756 CM du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels.

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du développement des archipels et des transports interinsulaires, en charge de la régénération de la cocoteraie,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1682 PR du 6 avril 2011 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'article L. 1212-5 de la loi du pays n° 2011-15 du 4 mai 2011 relative à la codification du droit du travail ;

Vu la circulaire n° 1812 PROGA/RSP du 3 avril 2012 portant sur les modalités de suppression ou de restructuration des établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 1756 CM du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 décembre 2012,

Arrête :

Article 1er. — L'article 2 de l'arrêté n° 1756 CM du 30 novembre 2012 portant dissolution de l'établissement public industriel et commercial dénommé Fonds de développement des archipels est rédigé comme suit :